

Établissement : 0352760 K
Collège Germaine Tillion
Biardel
35520 LA MEZIERE

N° de séance : 2

PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du jeudi 29 novembre 2018

Heure de début : 18h40 Heure de fin : 20 h 20

Présidence : M. Plumer sous délégation de Mme Verdalle
Rédacteur du présent compte rendu : Mme Verdalle, principale du collège

Membres présents :

Mme Verdalle, M. Plumer, Mme Raymond, M. Giudice, M. Binard, M. Coulombel,
Mme Cacquevel, M. Llavori, M. Baldié-Le Person, M. Le Ruyet, Mme Letournel, Mme Pérot,
M. Fouilhé, Mme Hubert, Mme Hesry, Mme Lefaucheur, M. Boide, Melle David.

Membres excusés :

Mme Savoie, Mme Mestries, Mme Daligault, Mme Mourcely, M. Lefevre, M. Bouget

Membres absents :

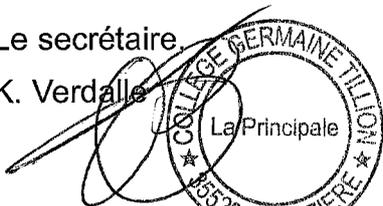
Nombre de membres présents : 18 - Quorum atteint : 16

Ordre du jour :

- I. Affaires pédagogiques** _____
II. Affaires financières _____
III. Questions diverses _____

Le secrétaire,

K. Verdalle

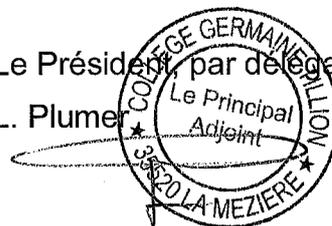


Transmis le : 6 décembre 2018

L

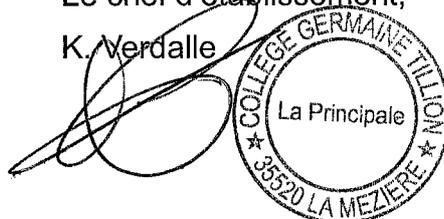
Le Président, par délégation

L. Plumer



Le chef d'établissement,

K. Verdalle



Ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

Adoption du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2018

Affaires financières :

- Déspécialisation de crédits EPS pour les exercices 2016 et 2017
- Budget primitif 2019
- Délégation de signature pour les contrats et conventions
- Budget EPI « l'homme est-il maître de la nature ? », séjour dans les jardins et châteaux des pays de la Loire

Autres sujets :

- Document unique d'évaluation des risques (DUER)
- Groupe de travail règlement intérieur et projet établissement

I. Affaires administratives

Le conseil d'administration débute par l'adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 16 octobre 2018 est approuvé.

Adoption par 16 voix pour, 1 abstention

Adoption de l'ordre du jour

Adoption à l'unanimité : 17 votants

II. Affaires financières

Déspécialisation des crédits EPS :

Il s'agit de la dotation du conseil départemental pour la location des salles de sport. S'il y a des reliquats, il est possible de les déspécialiser pour les réaffecter. Exemple : achat d'équipements sportifs

- **Adoption à l'unanimité : 17 votants**

Budget primitif

Mme Raymond gestionnaire présente les éléments essentiels qui composent le budget.

Elle présente le diaporama, confère document joint, comme support d'explications sur plusieurs points :

- **la structure du budget**
- **les principales ressources**
- **la dotation globale de fonctionnement**
- **la répartition de la DGF budget courant**
- **les principales évolutions par service**
- **les services activités pédagogiques**

Recettes : 126 302,54€

Dépenses : 130 415,04€

Ecart : - 4 112,50€

Cet écart est dû à la part des accompagnateurs pris en charge par l'établissement lors des séjours pédagogiques en lien avec les enseignements pratiques interdisciplinaires.

Par ailleurs, il est abordé la déspecialisation crédits équipements sportifs et la réaffectation possible en autres sur la réservation de la piscine pour les 6^{ème}.

Il est demandé comment fonctionne le créneau piscine. M. Baldié, professeur EPS et M. Plumer expliquent que le créneau piscine répond à une obligation de compétence « savoir nager ». Au vu de l'augmentation dû à un changement de gestion de la piscine de Combourg, les tarifs ont fortement augmenté et doublé.

Il a été fait le choix d'envoyer les classes de 6^{ème} alignées sur 3 séquences de piscine et de repérer ensuite ceux qui maîtrisaient le savoir nager. Les plus à l'aise restent avec un professeur d'EPS en cours d'EPS et les 2/3 restants sont à la piscine pour améliorer cette compétence avec 2 professeurs d'EPS et un maitre-nageur. Ceci permet de réduire le cout. Pour la suite de l'année, le collège utilisera le reliquat pour financer la même façon de fonctionner mais le service de gestion se rapprochera de la piscine de Saint Grégoire pour étudier le coût.

M. Coulombel arrive au conseil d'administration, 18 présents.

Il intervient pour demander le nombre d'élèves entrant en 6^{ème} qui ne savent pas nager. M. Baldié s'engage à rechercher les données mais précise qu'à la fin de la 6^{ème} pour la sortie en journée kayak, 5 élèves l'année passée n'avaient pas le test anti-panique et la compétence savoir nager.

Il est constaté 17 488,65 € sur la ligne manuelle scolaire, il est précisé qu'il sera possible de financer de nouveaux manuels scolaires ou de ventiler la somme, l'année prochaine, s'il n'y a pas de besoin globalement.

La ligne ressource numérique de 2 700,00 € sera à dépenser uniquement sur du « soft ». Les professeurs demandent si cela ne peut pas être dépensé pour du matériel car il y a de très gros dysfonctionnement du réseau et des classes mobiles. Il y a une perte totale de confiance dans le numérique et les équipes l'intègrent de moins en moins dans leurs séquences.

M. Plumer et Mme Verdalle répondent que plusieurs actions ont été réalisées :

- appel à une société extérieure pour améliorer l'accès à Internet,
- investissement dans du matériel.

Les services du Seria ont été avertis et grâce à l'accompagnement de M. Coulombel, le département a réalisé un audit sur le réseau. Des travaux ont été réalisés dans les salles de technologie, câbles, prises réseaux, nouveau matériel qui fonctionnent bien.

Cependant la partie gestion du serveur, ordinateurs mobiles, WIFI, mise à jour des ordinateurs, qui relèvent de la compétence du Séria, ne répond pas aux attentes malgré quelques interventions.

Mme Raymond continue la présentation du budget.

- **Service Vie de l'élève :**

subvention de l'Etat : fonds social collégien:

Recettes : 4 600,00 €

Dépenses : 4 600,00 €

Ecart : 0

(dépenses au 26/11/18 : FS collégien = 763,44€ - FS cantine = 1 336,37 €).

III. Affaires Pédagogiques

Le Document unique d'évaluation des risques (DUER)

M. Plumer présente le travail mené tout au long de l'année pour réaliser le DUER. Il a réuni les personnels pour évaluer les risques potentiellement exposé par unités de travail. Deux indicateurs ont été pris en compte : comment les personnels sont soumis aux risques et l'échelle de gravité. Chaque indicateur est évalué sur une grille de 1 à 4 et le produit des 2 peut amener un positionnement sur une échelle de 1 à 16.

Il s'agit de recherche de solutions pour répondre aux risques sur des termes différents du court terme à long terme. A partir de cette analyse, les solutions seront activées.

Groupe de travail règlement intérieur et projet établissement

Il est expliqué aux parents les intentions sur le règlement intérieur qui a besoin d'être réadapter en lien avec les journées d'intégration des élèves, l'objectif est que les élèves se l'approprient mieux et puissent être acteurs dans les médiations entre pairs.

Le projet d'établissement a aussi été travaillé en 2018, les familles doivent pouvoir y apporter leur contribution, leur interprétation pour l'enrichir.

Le projet sera à finaliser pour juin 2019 en lien avec le projet académique.

Des propositions de dates et de regroupement seront à faire de part et d'autres.

M. Plumer conclue le conseil d'administration à 20 h 20

Collège Germaine Tillion

Budget primitif 2019

Structure du budget

Section de fonctionnement :

3 services généraux:

AP activités pédagogiques

ALO administration et logistique

VE vie de l'élève

2 services spéciaux:

SRH restauration et hébergement

SBN bourses nationales

Section d'investissement :

OPC opérations en capital

Principales ressources

Conseil départemental :

DGF dotation globale de fonctionnement

Dotations fléchées

Etat :

Crédits pédagogiques globalisés

Bourses nationales

Fonds sociaux

Usagers :

Demi-pension

Voyages scolaires

Ressources propres :

Fonds de roulement - Location

Dotation globale de fonctionnement

DGF	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Forfait charges fixes	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Dotation viabilisation	26 756	22 750	32 586	12 677	6 140	10 786	9 980
Dotation entretien	22 188	22 188	22 188	22 188	22 188	22 188	22 188
Dotation élèves	48 445	50 354	29 901	30 571	31 668	33 006	33 416
TOTAL budget courant	107 389	105 292	94 675	75 436	69 996	75 980	75 584
Dotation ouverture culturelle et sportive			7 524	7 524	7 476	7 548	7 656
Dotation équipements sportifs			15 130	15 130	14 939	14 903	14 516
Dotation maintenance des extérieurs					3 289	3 333	3 388
TOTAL budget global			98 090	98 090	95 700	101 764	101 144

Dotations en baisse : viabilisation -806€ et équipements sportifs -387€

Dotation ouverture culturelle : 12€ par élève , 2018 = 638 élèves

Reconduction de la dotation : maintenance des espaces extérieurs : 0,21€/ m2 : pour le financement de prestataires extérieurs

Légère baisse du budget global de 620€ par rapport à 2018

Répartition de la DGF budget courant

DGF	2016	%	2017	%	2018	%	2019	%	Ecart N/N-1
Activités pédagogiques	33628,03	44,58	31570,89	45,10	31867,67	41,9	34066,03	45,07	+2198,36
Administration et logistique	41807,97	55,42	38425,11	54,90	44112,33	58,1	41517,97	54,93	-2594,36
TOTAL €	75436		69996		75980		75584		

Principales évolutions par service

Service Activités Pédagogiques :

Recettes : 126 302,54€ Dépenses : 130 415,04€ Ecart : - 4112,50€

Recette supplémentaire : loyers COP 1^{er} semestre = 3060€

Hausse de la ligne « ouverture culturelle » +2492,36€ : CD35 = 7656€ + Collège = 12886,03€, soit un total de 20 542,03€ (18049,67€ en 2018)

Déspecialisation crédits équipts sportifs : 3000€ dont 500€ pour l'AS

Crédits pédagogiques : ouverture des soldes figurant en compta et ouverture de 2000€ pour la résidence d'artistes

Reconduction de la dotation Etat « ressources numériques » = 2700€

Reconduction des dépenses par thématique et ouverture de 1500€ pour le renouvellement de matériels en Sciences physiques

Voyages scolaires : part des accompagnateurs financée par le fonds de roulement = 4112,50€

Don du FSE = 1413,40€

Service Vie de l'élève : subvention de l'Etat : fonds social collégien:

Recettes : 4600€ **Dépenses : 4600€** **Ecart : 0**

(dépenses au 26/11/18 : FS collégien = 763,44€ - FS cantine = 1336,37€)

Service Administration et logistique :

Recettes : 74 788€ **Dépenses : 81 288€** **Ecart : - 6500€**

Part DGF : 41 517,97€

Reconduction : Maintenance des espaces extérieurs : 3388€

Reversement du SRH : 26 782,03€

Viabilisation : ouverture de 2000€ pour l'achat de bois pour la chaudière

Ajustement de lignes pour tenir compte des dépenses constatées à ce jour :

Administration générale : téléphone (5000€ contre 5600€ en 2018), internet (1550€ contre 1150€ en 2018), fournitures administratives (5500€ contre 5000€ en 2018),

Entretien : maintenance (9400€ contre 13934€ en 2018)

Reprographie : contrats (5700€ contre 4500€ en 2018) pour tenir compte d'une année entière de location du copieur Ricoh

Ecart lié à l'amortissement réel évalué à 6500€, écriture comptable, montant affectant le résultat de l'exercice mais pas la CAF ni la trésorerie de l'établissement.

Service Restauration et Hébergement :

Rappel Tarifs 2019 : demi-pensionnaire : 2,99€ Élèves externes : 3,66 €
Personnel > 465 : 4,18€ Personnel < 465 : 3,10€ Hôte : 6,10€

Service qui s'autofinance

Recettes : 263 830,50€ Dépenses : 263 830,50€ Ecart : 0

Recettes provenant des familles : 243 834,50€ soit quasiment 95 % des effectifs (607 DP)

Dépenses achat de denrées : 160 936,61€

Contrib. Charges communes : 43 532,03€ (16,5%) dont part versée au service ALO = 26 782,03€

Reversement CD35 : 59361,86€ (22,5%) pour la rémunération des personnels
Coût de l'assiette = 1,82€ soit 1157,82 € par jour pour conffectionner en moyenne 640 repas.

Collège inscrit dans un démarche d'alimentation responsable : sensibilisation au gaspillage alimentaire et développement de produits bio, locaux et de qualité

Service Bourses nationales : subvention de l'Etat :

Recettes : 18000€ Dépenses : 18000€ Ecart : 0

Estimation par rapport au 1er trimestre 18/19

Nombre de boursiers : 86 (17/18 = 78 boursiers)

Section Investissement : Opération en Capital :

Recettes : 0 **Dépenses : 1500€** **Ecart : - 1500€**

Prélèvement sur fonds de roulement en prévision d'achat d'un bien >à 800€ HT

BILAN :

Fonctionnement : Recettes :487 521,04€ Dépenses : 498 133,54€ Ecart : -10 612,50€

Investissement : Recettes : 0 Dépenses : 1 500,00€ Ecart : - 1 500,00€

Insuffisance d'autofinancement = 4112,50€

Equilibre budgétaire réalisé par prélèvement sur fonds de roulement de 5612,50€

FDR estimé = 59103,05€ (FDR ex 2017 = 80701,16€ - Prélvts ex 2018 = 15258€ -

Prélvts proposés = 5612,50€)

Estimation du fonds de roulement mobilisable :

FDR au 31/12/17	Stocks au 31/12/17	Cautions au 31/12/17	Créances au 07/11/18	Prélvts autorisés ex 2018	Prélvts proposés	FDR mobilisable
80701,16	- 2596,78	- 1990,00	- 1994,54	- 15258,00	- 5612,50	53249,34